



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services bancaires

Question écrite n° 45893

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la nécessité d'introduire une concurrence nationale dans le domaine de l'acheminement de fonds à l'étranger. En effet, ce secteur d'activité qui est en situation de quasi monopole est dominé par une vieille société américaine « Western Union ». Ce secteur est semble-t-il assez florissant car il traite notamment les transports de fonds de nombreux travailleurs étrangers qui souhaitent envoyer une partie de leur salaire à leur famille restée au pays. Dès lors, il pourrait s'avérer intéressant de susciter une activité annexe de La Poste ou de la Caisse d'épargne qui pourrait concurrencer la société Western Union, dont les commissions ou frais de transfert sont souvent assez élevés. Il lui demande donc de lui préciser ses intentions en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45893

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2009, page 3196

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)